

## ÉNERGIE SAGUENAY

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION

### DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

France Lacouture

22 octobre 2020

22 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron  
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour messieurs,

Je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec parce qu'il est incompatible avec l'environnement et le contexte de crise climatique.

À lui seul, ce projet générerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES/an, détruirait l'écosystème fragile du St-Laurent en menaçant la survie du béluga, de la baleine noire et tous autres grands mammifères marins ainsi que la faune et la flore unique du fleuve St-Laurent.

Ce projet serait aussi désastreux pour le tourisme et la pêche. Ce serait la perte des retombées économiques importantes pour toutes les populations côtières, la perte de leurs gagne-pains et de leurs passions.

De plus la technique non-conventionnelle d'extraction menace le climat planétaire, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la santé humaine.

Avez vous évalué la perte économique de ce projet pour le Québec ?  
Avez-vous évalué la disparition d'un équilibre fragile de l'environnement ? Vraiment ?

Cela va nous coûter des milliards de dollars ainsi que la perte de nos richesses environnementales. Nous allons perdre sur toutes la ligne pour des intérêts étranger.

Je dis non au projet de la compagnie GNL-Québec.

France Lacouture  
Cacouna